

DELIBERATION

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – 42290 SORBIERS

DEL 2025.68

20 novembre 2025

Le **20 novembre 2025 à 18h**, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni salle de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Dominique BERNAT, Vice-président du CCAS.

Nombre de membres : 15

Date de convocation : 12 novembre 2025

PRESENTS : Dominique BERNAT - Jacques VALENTIN - Mireille GILBERTAS - Viviane NEEL - Mylène CHARLES-KORZENIOWSKI - Adeline DELMAS - Alain FAYOLLE (ST Vincent de Paul) - Marie-Thérèse SEON (secours catholique) - Monique ROBERT (Un toit pas sans toi) - Myriam PALABOST (secours populaire) - Marie-Josèphe MANDON (vie libre) - Philippe GILBERTAS (UDAF).

ABSENTS EXCUSES : Marie-Christine THIVANT - Monique JOASSARD - Anne BAZUS (ADMR)

PROCURATION : Marie-Christine THIVANT à Dominique BERNAT - Monique JOASSARD à Mireille GILBERTAS - Anne BAZUS (ADMR) à Philippe GILBERTAS (UDAF).

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mireille GILBERTAS.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION UNIS-CITE

Le CCAS à a accueilli sur les périodes 2023/2024 et 2024/2025, deux bénévoles en service civique mis à disposition par l'association Unis-Cité dans le cadre de leur mission « Services civiques Solidarité Seniors ». La mission de ce binôme consistait à intervenir auprès de personnes âgées isolées afin de leur proposer des temps de convivialité à leur domicile.

L'objectif de cet accompagnement est de favoriser le lien intergénérationnel et de lutter contre l'isolement des seniors.

L'intervention de ce binôme a concerné 6 personnes pour la période 2024/2025.

Au regard des retours très positifs des personnes accompagnées par le binôme, le CCAS souhaite poursuivre cette action pour l'année 2025/2026.

Le CCAS s'engage à apporter un soutien financier à Unis-Cité pour la mise à disposition du binôme de volontaires pour l'année d'intervention 2025/2026. Ce soutien est fixé à un montant forfaitaire de 2 250 euros versé au 31/01/2026.

Le binôme interviendra sur la période du 12 novembre 2025 au 18 juin 2026.

Il est ainsi proposé aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir approuver la nouvelle convention avec l'association Unis-Cité telle qu'annexée à la présente, avec le même objectif de lutter contre l'isolement des seniors en proposant des visites de convivialité au domicile des personnes qui le souhaitent à partir des orientations faites par le CCAS.

Le Conseil d'administration,

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles R 123-2, R 123-17 à R123-20,

Vu le projet de convention avec l'association Unis-Cité

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la convention avec l'association Unis-Cité
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer ladite convention.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Sorbiers, le 21 novembre 2025

La Présidente,

La secrétaire de séance,

Marie-Christine THIVANT

Mireille GILBERTAS

